

Meurtre de Jamal Khashoggi : l'ONU publie un rapport accablant sur le rôle de l'Arabie saoudite



Selon un rapport des Nations unies dévoilé ce mercredi, le journaliste saoudien Jamal Khashoggi a été victime d'une "exécution délibérée et préméditée". Ces précisions viennent d'être dévoilées par la rédaction de CNN dans le cadre de la première enquête indépendante menée sur le décès du journaliste.

Avec Atlantico
Rédaction

Dans le cadre d'un rapport rendu public mercredi, Agnès Callamard, rapporteur spécial des Nations Unies pour les exécutions extrajudiciaires, a déclaré que l'Arabie saoudite était responsable devant le droit international du meurtre de Jamal Khashoggi.

Le chroniqueur du *Washington Post* est décédé au consulat d'Arabie saoudite à Istanbul en octobre 2018. Le procureur général saoudien avait fini par reconnaître que Jamal Khashoggi avait été tué lors d'un meurtre avec préméditation.

Le rapporteur spécial n'a dévoilé aucune conclusion sur la culpabilité du prince héritier Mohammed ben Salmane. Selon des informations de *CNN*, Agnès Callamard précise qu'il existe "*des preuves crédibles, justifiant une enquête plus approfondie sur la responsabilité individuelle de hauts responsables saoudiens, y compris celle du prince héritier*".

Selon les éléments dévoilés, Jamal Khashoggi était "*pleinement conscient des pouvoirs du prince héritier*" et il avait exprimé ses craintes quant à ce qui lui arriverait s'il retournait en Arabie saoudite.

D'après des informations de *CNN*, Riyad a affirmé que les dirigeants de l'Arabie saoudite n'étaient pas au courant de l'opération ciblant Jamal Khashoggi. Des responsables américains ont toutefois déclaré qu'une telle mission n'aurait pas pu être effectuée sans l'autorisation de Mohammed ben Salmane.

Le rapport cite des éléments de preuves fournis par des agences de renseignement turques notamment. Selon les éléments dévoilés, Jamal Khashoggi a subi une injection de sédatif et il aurait été asphyxié à l'aide d'un sac plastique. Son corps aurait été démembré et extrait du consulat dans différents sacs. Son corps n'a pas été retrouvé.

Le rapporteur spécial a découvert des éléments qui indiquent que les lieux du crime avaient été "*hottoyés à fond*". Le rapporteur spécial a précisé que l'enquête saoudienne "*n'avait pas été menée de bonne foi et qu'elle risquait d'entraver la justice*".

Selon les conclusions du rapport, le prince héritier doit donc faire l'objet d'une enquête.

Le rapporteur spécial a déclaré que le prince héritier devrait être soumis aux sanctions ciblées déjà imposées par certains États membres des Nations unies, y compris les États-Unis, à l'encontre d'autres personnes présumées impliquées dans le meurtre. Agnès Callamard précise dans ce rapport que des sanctions devraient être prises sur les "*avoirs personnels*" du prince Mohammed ben Salmane.

Le procès des 11 suspects se déroulant actuellement en Arabie saoudite devrait être suspendu, selon Agnès Callamard, car il s'agissait d'un crime international relevant de la compétence universelle. Cela permettrait à d'autres États, comme la Turquie ou les États-Unis, d'entamer des poursuites.

Selon le rapport, le Conseil de sécurité des Nations unies devrait ouvrir une enquête pénale sur le meurtre de Jamal Khashoggi afin de constituer des dossiers solides sur chacun des auteurs présumés.